

FORMATION AIDE SOIGNANT(E) Réservée aux titulaires de Bac Pro ASSP ou SAPAT Après réussite au concours d'entrée

Le titulaire du Diplôme d'Etat d'aide-soignant assure, au sein de l'équipe médicale, l'hygiène et le confort des patients (toilettes, repas, habillage...) et les tâches d'entretien (changement de literie, rangement et nettoyage de la chambre). Sa mission s'effectue en collaboration et sous la responsabilité de l'infirmier. L'aide-soignant(e) travaille principalement dans des établissements hospitaliers. Il travaille aussi dans les maisons de retraite, les centres de soins et, parfois, à domicile. La formation est proposée aux titulaires des BACS PRO ASSP ou SAPAT, ou actuellement en terminale (l'inscription définitive est subordonnée à l'admission au bac).

Compétences développées

Qualités requis

- Rigueur
- Disponibilité
- Qualité humaine
- Patience
- Capacité d'initiative et esprit d'équipe
- Résistance physique
- Bon équilibre personnel

- Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
- Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer
- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
- Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
- Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
- Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques.

La formation

- Pour les titulaires du bac pro ASSP : 371 heures d'enseignement (modules 3. 4 et 5) et 10 semaines de stage clinique.
- Pour les titulaires SAPAT : 511 heures d'enseignement (modules 3.4.5.8.9.10.) et 14 semaines de stage clinique.

Les débouchés

Vie active :

Aide-soignant dans un établissement de soins, une résidence pour personnes âgées, un établissement relevant du milieu du handicap

Les inscriptions au concours d'entrée à la formation

Date limite de dépôt du dossier : **10 juin 2024 à 23h 59**

Le dossier est à disposition sur le site : <http://marcelle-parde.elycee.rhonealpes.fr>